L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien ... $12 } Payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 19 MARS 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.
Premier District Electoral.
WM. DEBUYS, d'Orléans.
Second District Electoral.
LŒUFROY BARRAS, de Lafourche.
Troisième District Electoral.
JOSEPH BERNARD, d'Est Bâton Rouge.
Quatrième District Electoral.
JACQUES DUPRE, de St. Landry.
Cinquième District Electoral.
SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.
Premier District Congressionnel.
L'Hon. EDWARD D. WHITE.

La malle est arrivée hier soir vers 9 heures; nous avons fait tous nos efforts pour obtenir nos lettres et nos journaux; mais cela ne nous a pas été possible. Le Great Western, à ce qu'il paraît, est entré à New-York et nous apporte des nouvelles d'Europe. S'il y a lieu, nous publierons un supplément dans la journée.

La liste des votans faite par les assesseurs nommés cet effet est à ce qu'il paraît très incomplette. On nous a signalé plus de trente noms omis dans la rue de Chartres pour le premier district seulement. Or, si un individu a pu trouver trente noms omis dans une seule rue ou plutôt dans une seule fraction de rue, et cela en quelques heures, on doit en inférer que les omissions dans toute la municipalité montent à plusieurs centaines. Mais ce qu'il y a de plus remarquable c'est que la plus grande partie des noms omis appartiennent à l'opposition. On dira qu'il est facile de faire rectifier ces erreurs en s'adressant au Maire ou au Recorder; mais pourquoi assujettir les votans à faire ces démarches lorsqu'il y a des assesseurs chargés de faire ce travail? Nous engageons donc tous les votans à se munir, en allant déposer leur vote, de la quittance de leurs taxes.

[Communiqué.]

Whigs, Attention!—Vous êtes requis et il est de votre devoir de ne pas négliger d'aller vous assurer si vos noms sont inscrits sur les différentes listes des votans, exposées à la Bourse des Négocians et autres lieux publics, afin que vous puissiez avoir le *droit* de voter à la prochaine élection.

EMPRISONNEMENT POUR DETTES.

Le bill ayant pour but d'abolir l'emprisonnement pour dettes, a passé dans les deux Chambres de la législature tel que l'avait amendé le comité de conférence. Il ne lui manque plus maintenant que l'approbation du gouverneur pour devenir loi de l'Etat.

L'ADMINISTRATION ET AMOS KENDALL.

Jamais République ne fut soumise à une administration despotique comme celle qui pèse sur notre pays. Tous ses actes sont empreints du plus profond mépris pour la légalité et l'intérêt du peuple dont elle se dit hypocritement l'organe. Hier nous parlions de la conduite de ses partisans au Congrès, aujourd'hui nous ferons quelques observations sur la coupable protection qu'elle accorde à M. Amos Kendall.

On connait l'irrégularité du service des Postes depuis que M. Amos Kendall est à la tête de ce département; on sait que, pressé par le Sénat de lui donner quelques renseignemens, il a répondu insolemment: *Je n'ai pas le temps*; on sait que tout récemment, il a été pris à passer ses sacs aux lettres en contrebande; on sait enfin que cet illustre personnage traite avec un égal mépris et le Sénat des Etats-Unis et le Peuple et l'expression de la désapprobation populaire. Sûr de la faveur de sa majesté Loco-Vanoïque, à cause de certains services rendus, *il craint ni Roi et n'a point d'autre crainte*.

Et le Sénat est si bien convaincu maintenant de la toute faveur et de la puissance de Amos Kendall qu'il n'ose rien faire qui soit susceptible de mécontenter le favori.

Nous trouvons par exemple dans le *N.-Y. Intelligencer* quelques faits assez curieux et qui viennent à l'appui de ce que nous avançons.

"Le 31 mars 1835, M. Grundy, rapporteur du comité chargé d'examiner la situation du département des postes, disait: "Si les Etats des comptables sont exacts, il y a une erreur de $42,849 28 dans les comptes du bureau général des postes." On trouve encore à la page 7e. de son rapport: "que d'après les livres, la balance en faveur de la trésorerie serait de $111,123 57 tandis qu'il avait été payé pour ce solde $451,660 48. Ce qui laisse un déficit de $40,471 91, dont on ne rend pas compte."

"Le 9 mars 1836, le Sénat, sur motion de M. Southard, passe une résolution pour s'enquérir auprès du maître général des postes si cette erreur avait été relevée."

Le maître général des postes répond le 1er. avril: "qu'on sait bien que le compte de caisse de ce département, antérieurement au mois de juillet dernier est extrêmement irrégulier (deranged in a high degree;") "qu'il faudrait plusieurs mois de travail pour en rechercher les causes et en liquider les comptes, que les employés du département n'ont pas le temps de s'en occuper; que d'ailleurs le rapport du Sénat n'a point été communiqué officiellement &c."

Cette réponse donna lieu à une discussion animée, dans le Sénat où M. Grundy avoua "qu'il existait une extrême irrégularité dans les comptes du département des postes et qu'on devait au plus vite la faire disparaître."

Ainsi il résulte de ces faits: 1o. Que dès le mois de mars 1835, il a été trouvé une erreur de plus de $40,000 dans les comptes du département des postes, et que cette erreur a été signalée au Sénat des Etats-Unis par le rapporteur du comité chargé de l'investigation; 2o. Que l'année suivante, 1836, M. Southard ayant remis ce sujet devant le Sénat, il fut reconnu par M. Amos Kendall, lui même, qu'on ne s'était nullement occupé de relever cette erreur ni de mettre quelque ordre dans les comptes de caisse du département des Postes dont l'irrégularité n'est du reste mise en doute par personne; 3o. Que le Sénat a passé une résolution ordonnant de rechercher les causes de cette irrégularité et d'opérer incessamment l'apurement des comptes.

Quatre ans se sont écoulés depuis lors et nous ne sachons pas qu'on ait rien fait pour découvrir cette erreur de $40,000, ni pour régulariser les comptes de la caisse du Département des Postes.

Est-il étonnant, d'après cela, qu'il y ait tant de dilapidations et tant de Swartwout! Si quelque chose nous étonne, au contraire, c'est qu'il n'y en ait pas davantage.

THEATRE D'ORLEANS.
Benéfice de Mlle. Maria.
Marie, ou Trois Epoques.
Comédie en trois actes et en prose, par Mme. Ancelot.

Le sujet de cette comédie ou plutôt de ce drame—car il renferme, comme on dit, plus de larmes que de rire—est une histoire fort touchante, mais en même tems fort invraisemblable et que que fois assez vulgaire, ainsi que bon nombre d'histoires touchantes. L'héroïne, et jamais ce nom n'a été mieux appliqué! Marie est la fille unique d'un général de l'Empire qui, sous la restauration, a déposé le glaive et remplacé la gloire par l'industrie; style consacré. Au moment où nous faisons connaissance avec cette petite famille, Marie est sur le point d'épouser un beau jeune homme qui s'appelle M. Charles d'Arbel, qui est pauvre, mais qu'elle aime de toute son âme; M. de Sivry est engagé dans de ruineuses exploitations de mines et ses malheureuses opérations l'ont mis à la merci d'un riche capitaliste parvenu, M. Forestier. Or le susdit Forestier, qui a toujours su calculer et qui trouve que l'argent est fort bon, mais qu'il faut encore autre chose, c'est-à-dire une famille qui vous pose dans un certain monde et une femme dont on puisse se faire honneur, a jeté son dévolu sur Marie; elle réunit en effet toutes les conditions désirables, en l'épousant, il fera encore une affaire excellente de tous points [illegible] ... [illegible] ... Il y a d'ailleurs peut-être des obstacles majeurs à la conclusion ... [illegible] ... Sivry à Charles d'Arbel et l'amour de Marie pour son fiancé. N'est-ce pas suffisant? Forestier ne s'arrête pas pour si peu, et il ... [illegible] ... le dévouement de la fille ... [illegible] ...

[illegible] ... rait pas si vous consentez à me donner votre fille." Le général aime son honneur, mais il aime aussi sa fille qu'il ne peut se décider à sacrifier; il hésite donc et c'est bien naturel. Quant à Forestier, il va à son but comme un boulet de canon; presque repoussé par le père, il s'adresse à Marie, et sa parole franche jusqu'à la brutalité lui révèle la position de M. de Sivry et le moyen, le seul moyen de l'en sortir. Malgré tout l'amour qu'elle a pour son père, Marie ne peut pas se résoudre sur un premier mot: "Mon père est ruiné, mais qu'importe la pauvreté! dit-elle; notre affection le consolera de la perte de sa fortune!—Mais ce n'est pas de ruine seulement qu'il s'agit, répond Forestier, mais bien de déshonneur, et votre père n'y survivra pas!" Cette douloureuse révélation est sur le point de se réaliser; M. de Sivry veut se brûler la cervelle; alors Marie n'hésite plus, elle sauve son père, elle accepte la main de M. Forestier. "Oh! mes beaux *rêves* d'avenir et de jeunesse, qu'êtes-vous devenus!" s'écrie-t-elle. Voilà le premier acte, ou plutôt voilà le premier sacrifice; car j'ai oublié de vous dire que *Marie ou Trois Epoques* n'était rien autre chose que le dévouement de la femme, comme fille, comme épouse et comme mère. Avec ce léger éclaircissement, vous allez comprendre sans peine toute la pièce.

Mariée à M. Forestier, Marie n'est pas heureuse, mais le bonheur de son père lui donne le courage de supporter l'existence. Les premières années de son mariage se passent dans la solitude à pleurer son premier amour; mais elle cède enfin aux instances de son mari et se décide à paraître dans le monde; c'est à ce moment que nous la retrouvons. Chose singulière! nous retrouvons aussi chez elle Charles d'Arbel, et savez-vous par qui il est amené, par M. Forestier lui-même! M. Forestier qui ne sait pas que l'homme auquel on a renoncé est Charles d'Arbel! Il y a une fatalité pour les maris! Par bonheur, Marie aime avant tout la vertu; mais cette vertu court grand risque, grâce aux singulières indiscrétions de M. Forestier qui raconte à son ami Charles toute la vie de sa pauvre femme si triste pendant quelques années et aujourd'hui si bien lancée dans le tourbillon du monde qu'elle semble n'y courir que pour échapper à quelque pensée cruelle. Charles a maintenant la certitude que Marie ne l'a pas oublié, que Marie l'aime toujours; et alors avec cet égoïsme qui n'abandonne jamais les amans les plus dévoués—le proverbe "Charité bien ordonnée commence par soi-même" a été fait pour les amoureux—Charles veut entraîner Marie à l'oubli de ses devoirs; la pauvre Marie l'aime tant, qu'elle est sur le point de tout oublier; mais cette fois encore elle sera grande et forte: pour échapper à Charles, pour échapper à son propre cœur, elle part avec M. Forestier. Bienheureux Forestier, ce n'est pas sa faute! Le second sacrifice est accompli; il est moins douloureux, mais peut-être plus exemplaire que le premier, sinon plus rare.

Huit années s'écoulent et nous retrouvons Marie veuve, déjà depuis un an. Marie qui a trente-six ans est encore belle, et elle aime toujours Charles et Charles l'aime toujours; il le dit, elle le croit. Marie va oublier, en épousant son amant, toutes les douleurs qu'elle a subies depuis sa première jeunesse; elle va jouir enfin de ce bonheur acheté par tant d'épreuves, mérité par tant de vertu! Rien ne peut plus venir troubler son bonheur. Aussi comme son cœur est inondé de joie et d'espérance! Pauvre femme! elle ne se doute pas que cette fois encore ses beaux rêves vont être détruits par les êtres qui lui sont le plus chers. Marie a eu de M. Forestier une fille qui a déjà seize ans; Cécile est charmante comme l'était Marie à son âge. Or Charles d'Arbel a rencontré cette jeune fille aux eaux de Baden où elle est venue passer deux mois avec une tante; il l'a aimée d'abord pour sa ressemblance avec sa mère, puis pour elle-même; aujourd'hui ce n'est plus Marie, mais Cécile qu'il aime! De son côté la pauvre enfant s'est laissée prendre à l'amour de Charles et s'y livre avec toute confiance. Elle ne sait point à qui elle enlève le cœur de Charles! Ce secret fatal ne saurait échapper à la malheureuse Marie; quel coup de foudre, lorsqu'elle en reçoit la première révélation! Charles infidèle après quinze ans de fidélité et sa fille pour rivale! Mais elle espère encore, ce n'est peut être qu'un amour d'enfant, peut-être oubliera-t-elle bien aisément celui qu'elle aime; mais les larmes, la douleur, le désespoir de Cécile lui prouvent l'énergie de cette passion; elle est aussi profonde que celle qu'elle éprouvait elle-même. Alors elle se souvient des horribles tortures qui ont épuisé sa vie; "Oh! non, s'écrie-t-elle avec cette sublime abnégation qui vit au cœur d'une mère, non, ma Cécile ne souffrira pas comme j'ai souffert; elle sera heureuse." Et elle la pousse dans les bras de Charles d'Arbel.—Eh! quoi! des sacrifices! où donc sera la récompense? dit un ami.—Là! répond Marie en mettant la main sur son cœur, et là! ajoute-t-elle en montrant le ciel. Oui, pauvre victime, c'est là ton dernier refuge, et ta mission est accomplie ici bas.

Une aussi rapide analyse ne saurait donner qu'une idée fort imparfaite de cette espèce de trilogie qui est véritablement fort touchante, comme je vous l'ai dit, et qui renferme quelques belles scènes, beaucoup d'esprit, de finesse et de mots charmants qu'une femme d'esprit seule devait trouver; elle ne peut pas non plus indiquer les défauts qui tiennent à la contexture du drame. Si nous avons l'occasion d'y revenir, nous tâcherons de faire apprécier et les beautés et les imperfections de cette œuvre qui a de quoi justifier et les éloges les plus vifs et les critiques les plus sévères; aujourd'hui nous avons à peine le tems de dire quelques mots de la bénéficiaire. Jamais peut-être elle n'a été aussi remarquable: elle a parfaitement nuancé tout le rôle de Marie, au premier acte, c'était bien la jeune fille aimante, et joyeuse, tout-à-coup grandie par le dévouement; au second, la femme vertueuse qui tâche de s'étourdir et d'oublier un amour qui deviendrait coupable; au troisième, la mère, la véritable mère qui donnerait tout son sang pour le bonheur de sa fille. Elle a déployé partout cette sensibilité profonde dont elle a déjà donné tant de preuves à la scène et plus d'un cœur s'est attendri, plus d'une larme a coulé sur les douleurs de la pauvre Marie. C'est un triomphe plus beau peut être que celui qu'elle a obtenu après le drame: les larmes qu'on fait couler sont plus glorieuses que les couronnes qu'on reçoit.

P. A.

P. S.—M. Alexandre a donné hier soir sa première représentation, et tous ceux qui l'ont applaudi, vous diront beaucoup mieux que nous le succès qu'il a obtenu. C'est vraiment quelque chose de merveilleux! Vous qui ne les avez pas vues hier, allez au théâtre ce soir, vous aurez ces étranges *Ruses de Nicolas* où vous admirerez le singulier talent d'un artiste auquel vous devrez de bons accès de rire. Ce soir aussi vous pourrez applaudir Mlle. Maria dans *Marie ou Trois Epoques*. Des émotions et de la folle joie! Que demander de plus à une représentation?

Daguerreotype.—M. Lion a donné dimanche dernier une séance dans laquelle il a exécuté devant un bon nombre de spectateurs un dessin à l'aide du Daguerréotype. Cette épreuve a parfaitement réussi et doit encourager le jeune artiste. Il renouvelle aujourd'hui ses expériences, à onze heures, au Musée St. Charles, et nous sommes certains que beaucoup de personnes voudront y assister. Un double attrait doit y attirer ceux qui aiment les arts, comme l'a fort bien dit un de nos confrères, le désir de voir d'abord et puis l'espoir de gagner le petit chef-d'œuvre qui sera le produit de la séance.

SENAT DE LA LOUISIANE.
Présidence de M. Garcia.
Séance du 18 mars 1840.

M. Hiriart, pendant la lecture du journal, demande que son nom soit enrégistré dans la négative dans le vote pris hier sur la question de la passation finale du bill sur les banques.

Des objections ayant été faites pour la raison que le sénateur d'Iberville était absent lorsque le vote eut lieu, ladite motion a été écartée.

M. Winn présente une résolution laquelle est adoptée et passe sans opposition, pourvoyant au paiement du *per diem* des témoins cités dans le procès d'accusation du juge Bosworth.

QUESTION DES BANQUES.

M. Hoa introduit une résolution relative à l'impression sous la forme de brochures, à 1000 exemplaires en français et 1000 exemplaires en anglais, des documens concernant la question des banques, qui sont maintenant, ou qui pourront être dans le courant du mois de mars de cette année, en la possession du comité sur les banques. Le travail devra être exécuté, sous la surveillance du secrétaire du comité, par l'imprimeur de l'Etat, auquel il sera alloué une somme de $3000, à titre de rémunération de ses services.

Le Sénat s'étant dispensé de ses réglemens, ladite résolution subit sa deuxième et sa troisième lectures, est adoptée et passe.

Le bill qui incorpore la congrégation de l'église catholique romaine de Ste. Elizabeth, sur la rive gauche du bayou Lafourche, dans la paroisse de l'Assomption est, sur la motion de M. Winn, pris en considération, est adopté, et passe.

A la demande de M. Scott, de Baton Rouge, le Sénat s'occupe du bill qui pourvoit au changement du lieu de tenue des sessions de la cour suprême dans les districts de l'Ouest.

Une discussion s'engage sur quelques points d'ordre, et après quelques remarques de MM. Downs et Scott, de Baton Rouge, le quorum étant rompu, sur motion la séance est levée et est ajournée à demain, à 11 heures du matin.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.
Séance du mercredi, 18 mars 1840.

Le bill de M. Mills ... [illegible] ...

La Chambre se forme en comité général sous la présidence de M. Wadsworth et s'occupe immédiatement du bill qui vient d'être présenté.

M. Brashear soutient sa proposition et fait observer que les fonds de l'Etat pour le chemin de fer de Nashville seront dûs cette année. M. Conrad prétend que la Chambre a besoin de plus amples informations à ce sujet et demande le dépôt sur le bureau. M. Brashear répond qu'il vient de voir le gouverneur et qu'il n'y a nul inconvénient à adopter le bill. On ne fera usage des pouvoirs qu'il donne, que lorsqu'il y aura urgence. M. Davidson demande qu'on spécifie l'objet du bill en insérant les mots "Chemin de fer de Nashville" et cet amendement est soutenu par M. F. D. Conrad et par M. Preston. Il est adopté et le comité se lève.

M. Claiborne offre un proviso qui établit que l'emprunt ne sera contracté que s'il y a urgence bien prouvée. Adopté.

M. Preston demande le renvoi du bill au comité des Améliorations intérieures qui en fera son rapport dans les vingt quatre heures. M. Brashear s'oppose à cette demande qui, sur motion de M. Davidson, est déposée indéfiniment sur le bureau.

Le bill subit alors sa troisième lecture et passe.

Sur motion de M. Davidson, la Chambre s'occupe d'un bill présenté par un membre de la délégation d'Orléans, lequel bill amende les différens actes relatifs à l'incorporation de cette Cité. Il fixe à 12 le nombre des membres du conseil de la seconde et à 7 celui des membres du conseil de la troisième municipalité. Ce bill subit trois lectures et passe.

M. Patten demande que la Chambre s'occupe de la résolution du Sénat relative à l'indemnité qui doit être allouée aux témoins dans l'affaire du juge Bosworth. Après quelque discussion, cette résolution légèrement amendée est adoptée.

M. Davidson demande que la Chambre s'occupe de la résolution du Sénat qui fixe le 26 courant pour l'ajournement: elle est mise aux voix et adoptée par 23 voix, contre 9 non.

Sur motion de M. Thomas, la Chambre s'occupe du bill qui autorise le gouverneur à acheter des armes pour l'usage de l'Etat. Ce bill est lu trois fois et adopté.

La discussion sur le bill des Améliorations intérieures est reprise. La 16me section subit quelque amendement et passe.

M. F. D. Conrad propose deux sections additionnelles, l'une qui approprie sous certaines conditions des fonds au Chemin de fer de Clinton, et l'autre qui autorise le gouverneur à nommer des directeurs en proportion des actions prises par l'Etat dans les différentes compagnies. Ces deux sections sont adoptées.

La 20me section, la 21e et la 22e avec quelques légers amendemens sont adoptées. Sur motion de M. Davidson, le bill est enregistré pour une troisième lecture.

La Chambre s'ajourne.

(Communiqué.)

Depuis longtems les habitans riverains du Mississipi souffrent d'un abus que l'impunité enhardit, et qui vient de donner lieu à une scène de sang.

Des plaintes réitérées se sont élevées contre la conduite de quelques capitaines de steamboats, à l'égard de l'indélicatesse de leur commerce avec les habitans qui font métier de vendre du bois le long du fleuve. Ces capitaines, au mépris de toute convenance, et en dépit du droit sacré de propriété, prennent et volent souvent le bois qui leur est nécessaire: s'ils paient, ils paient en billets étrangers de solvabilité nulle, et plus souvent ne paient pas du tout. Si quelques-uns font exception, c'est toujours au-dessous du prix fixé. Sans s'inquiéter des justes remontrances que leur adresse le vendeur, ils répondent par des injures, et bien heureux si ces injures ne sont pas suivies d'actes de violence!

A combien de tracas et de dépenses n'ont-ils pas soumis les malheureuses victimes de leur brutalité et de leur duplicité! Obligés de venir eux-mêmes en ville pour collecter ce que la force brutale leur refuse, ils sont obligés d'en passer par le bon vouloir de ces pirates, pour éviter tous les désagréments d'une action judiciaire.

Un fait de la nature la plus outrageante vient de se passer dans la paroisse St Jean-Baptiste.

Le capitaine Glein, du steamer *Paimez*, célèbre sur le Mississipi par des actes de violence et de la plus insigne déloyauté, après avoir pris une petite provision de bois montant à la somme d'environ $23, offrit 2 pièces d'or de $5 à l'habitant, Mr. Rodriguez. Mr. R. refusa et persista à être payé, sur ce, le capitaine à la tête d'une partie de son équipage, l'assaillit de la manière la plus brutale et le laissa pour mort sur la levée.

Ses blessures ont été jugées mortelles par le médecin chargé de lui donner des soins!

L'exaspération est au comble, et l'on demande réparation prompte et éclatante!

Les parens de la victime se sont rendus immédiatement en ville et ont fait un affidavit devant la Cour Criminelle.

Puisse justice leur être rendue!

☞ Pour les preuves, s'adresser au No. 20, rue Toulouse, chez M. Adolphe Meynier.

(Extrait de notre Correspondance particulière)
Washington, 4 mars, 1840.

SENAT.—Après la présentation de quelques pétitions; mémoires et bills qui ne tardent pas à revenir, le Sénat discute le bill qui maintient l'office de commissionnaires des Pensions et l'amendement qui réduit leur traitement de $3000 à $2500. Après une discussion assez vive entre des membres de tous les partis, l'amendement est adopté et le bill passé. Il n'a plus besoin désormais que de la sanction du président pour avoir force de loi.

Le sénat reprend ensuite la discussion sur le rapport et les résolutions du comité spécial au sujet des dettes des Etats. M. Grundy prononce en faveur du rapport et se livre à de violentes déclamations dirigées surtout contre les correspondans des journaux whigs qui ne cessent, dit-il, de calomnier sa conduite et ses paroles. Ce discours, interrompu par quelques remarques spirituelles de M. Preston, occupe la Chambre jusqu'à 4 heures. Elle s'occupe alors d'affaires exécutives.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La Chambre a employé toute sa séance à des affaires courantes: on a essayé en vain de faire prendre en considération le bill sur les bons du trésor.

WASHINGTON, 5 mars 1840.

SENAT.—M. Benton présente avec des observations un mémoire qui demande une loi sur les faillites applicable aux Banques.

M. Henderson présente des résolutions de la législature du Mississipi qui approuvent certaines mesures de l'administration et qui donnent l'ordre à ce représentant de voter en faveur desdites mesures. M. Henderson déclare qu'il est tout disposé à obéir aux instructions de la législature et que s'il les eut reçues plutôt, il eut voté en faveur du bill de la sous-trésorerie.

M. Grundy continue le discours qu'il a commencé hier au sujet des dettes des Etats, et il déclame contre ses adversaires; il attaque en particulier M. Tallmadge, qui répond avec vivacité aux singulières divagations de M. Grundy.

Aussitôt la fin de ce discours, M. Webster demande que le Sénat s'occupe d'affaires exécutives.

Chambre des Représentans.—Presque toute la journée la Chambre est employée à des bills de peu d'importance.

M. Cooper de la Pennsylvanie, s'efforce d'obtenir la formation d'un comité d'enquête sur l'administration des Postes; par malheur, il fallait pour cette motion une dispense des règles qui a été refusée.

M. Jones, président du comité des voies et moyens, demande qu'on s'occupe du bill sur les Bons du Trésor; M. Graves demande qu'on s'occupe en même tems du bill de la sous-trésorerie. Cette dernière motion n'est pas dans l'ordre, et la première est repoussée.

La Chambre alors écoute les rapports de différens comités.

Washington, 7 Mars 1840.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Les scènes qui se passent actuellement au Congrès, révèlent hautement les craintes qu'inspire au parti de l'administration l'énergique opposition qui se prononce contre lui. Au commencement de la session, il se croyait assez fort dans la Chambre pourvu qu'il en expulsât les membres whigs du New-Jersey. Maintenant qu'il sent de jour en jour sa faiblesse et qu'il sait que le comité des élections a dépêché les membres commissionnés dans le New-Jersey pour y recueillir les témoignages qui prouvent évidemment les fraudes des loco focos, il se décide à arrêter une enquête qui mettrait la vérité en pleine lumière et il demande instamment que le comité déclare sur le champ quels sont ceux qui ont reçu le plus grand nombre de votes. Il se prononce contre un amendement qui propose de compter seulement les votes légalement donnés, et cet amendement n'est maintenu que par le vote décisif de l'Orateur. Le rapport vient, et l'on reconnait que la majorité du comité n'a tenu aucun compte des instructions de la Chambre et qu'elle ne s'est pas inquiétée de la légalité des votes; elle s'est contentée d'en constater seulement le nombre.

En vain M. Tillinore, membre de ce comité, a essayé hier soir et ce matin de révéler l'étrange façon dont le rapport a été fait et d'introduire une résolution pour demander un nouvel examen. On s'est acharné à l'empêcher de parler. En vain l'Orateur a décidé à diverses reprises que M. Tillinore était parfaitement dans l'ordre, une faible majorité de trois ou quatre voix a mis au néant la décision du fauteuil. M. Tillinore a dû se taire.

A la suite de ce déni de justice, une motion a été faite d'admettre à siéger les membres non-commissionnés du New-Jersey, et l'on a demandé la question préalable. En vain le président du comité lui-même a fait un appel à la justice et à l'honneur des membres pour qu'ils permissent à la minorité de faire un contre rapport. Cet appel n'a pas été entendu.

Tout le tems à la Chambre a été consacré à des discussions d'ordre pour empêcher la discussion sérieuse d'y s'élever. Les efforts de l'Orateur ont échoué contre la puissance d'un parti sans vergogne.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Navire Oaken, Snow, Liverpool, — L H Gale
Celeste, Haight, Havre, — Lanus & Prevost
Timoleon, Wiswes, Mobile, — S & J. & Whitney
Barque Damariscotta, Clark, Marseilles, — do
Brick Montevideo, Pace, New York, — S & J. P. Whitney
Goel., Superb, Myrick, New-York, — G P Pond & co
Ceylon, Smith, Boston, — do
Charlotte, Perry, Pensacole, — Thayer & co

ARRIVES

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des Passes, avec la barque Lark et le brick Ajax. Laissé la passe S. O. le 19 courant, à 8 heures p. m.
Barque Lark, Lovey, de Philadelphie.
Brick Ajax, Brewer, de Charleston.
Steamer Southerner, Oates, de Colombie.
Steamer Bunker Hill, Powell, de la Ville de Yazoo.
Steamer Norma, Hayward, des Opelousas.
Steamer Lamp Lighter, Greenwood, de la Rivière Rouge.
Steamer A. Fortier, Stanley, des Attakapas.
Steamer Sultana, Pease, de Louisville.
Steamer South Western, Vawter, de Fulton et Little River.
Steamer Caddo, Dunn, de Shreveport.
Steamer Lady of the Lake, Walker, de la Balise.
Steamer Shakespeare, Wright, de Williamsburg.
Steamer John Armstrong, Hendl, de Lafayette.

MEMORANDA.

[illegible]

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

☞ Nous sommes autorisés par Mr. E. MONTEGUT à annoncer qu'il est candidat à la place de Maire, à la prochaine élection. 5 fév—☞

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Messieurs les Editeurs,
Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

Monsieur, l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.
21 déc—☞ VOX POPULI.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. Frederic Buisson à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Maire. Il recevra le vote de nombreux partisans. 27d

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à place de Recorder de la 2ème municipalité. Il recevra le vote de nombreux partisans. 4 mars

Messieurs les Editeurs,
Nous prenons la liberté de recommander aux votans du premier district de la *Seconde Municipalité* les personnes dont les noms suivent, comme devant faire de bons et utiles membres du Conseil:
D. J. ROGERS,
J. P. FRERET,
GLENDY BURK,
F. JORDY.
11 mars—☞ DES CHEFS DE FAMILLE.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal, Monsieur EDWARD DUPLESSIS, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité. Il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Nous sommes autorisés à annoncer, qu'à la sollicitation d'un grand nombre de votans de la paroisse de Jefferson, M. GEORGE A. WAGGAMAN, a consenti à se porter comme candidat à la prochaine élection pour représenter la paroisse dans le Sénat de l'Etat. Il recevra les suffrages de la MAJORITE.
17 mars ☞

Nous sommes autorisés à annoncer que le Dr. Dupierris sera soutenu par un grand nombre de votans comme alderman du 3me. district de la première municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que MM. P. H. Colson et N. Gurlie se portent comme candidats pour représenter le 3ème district dans le conseil de la 1ère. Municipalité et qu'ils seront soutenus par la majorité des VOTANS.
19 mars

(Communiqué.)

Nous sommes autorisés à annoncer que MM. Solima Fernandez et Nicolas Gurlie seront soutenus à la prochaine élection d'aldermen pour le 3ème. district de la première municipalité par la majorité des VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. N. A. VIENNE est candidat pour la place d'alderman du 3ème district de la seconde municipalité. 19 mars

ON demande de 500,000 à 1,000,000 de briques pour les fortifications qui vont être construites sur *Grand Terre Island*, à l'entrée de la baie Barataria [Le.] Les personnes qui voudraient fournir tout ou partie de ces briques sont priées de faire connaître le prix qu'elles demandent par millier rendu sur les lieux. La brique doit être de bonne qualité—dimensions 2 1/4 x 4 x 9 pouces. La totalité doit être livrée au 1er juillet 1840. La barre à l'entrée dans la baie de Barataria a 6 1/2 d'eau à marée basse. L'abordage est facile et il y a un bon mouillage. Les propositions seront reçues jusqu'au 20 avril.
S'adresser au capitaine J. G. Bomard, du corps des ingénieurs à la Nouvelle-Orléans. 19 mars—2d

A VENDRE—Pour cause de départ—Un cabaret bien achalandé, situé encoignure des rues Bourgogne et Toulouse. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.
19mars—3 ETIENNE CUSIN.

PLATILLES, BRITANNIAS. Pour clore une facture, 19mars WM. FREIN, 56 Douane.

BILLETS du Texas, en demande par 19 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

FARINE—300 barils, à vendre par 19 mars J. LANDIS & Co, 14, Poydras.

WHISKEY—39 barils rectifié. 19 mars ADAMS HARTWELL & Co. 30, Poydras.

PORC—150 barils mess. ADAMS HARTWELL & Co. 19 mars 30, rue Poydras.

GRAISSE, BEURRE—5 barils et 12 barils graisse, 20 de beurre, ADAMS HARTWELL & Co, 30, Poydras. 19m

REFRIGERENTS de diverses grandeurs, par 19 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

HUILE de Tanneurs—100 barils à vendre par 19 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CHARBON DE CANNEL—100 tonneaux, par 19 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

GENIEVRE DE HOLLANDE—Eau de vie du pays, &c. 19 mars à vendre par WOOD & SIMMONS.

CAFE—100 sacs Havane, à vendre par 19mars WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

CLOUX—600 barils cloux à vendre par 19 mars WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

PORC MESS—160 barils à l'inspection, à vendre par 19mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BEURRE—10 frequins beurre de l'Ouest, à vendre par 19mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BŒUF FUME—2 futailles bœuf fumé à vendre par 19 m GODFREY, LAWRIE & SMALL, 30, Gravier.

RAISINS en demi boîtes et quarts, à vendre par 19 mars J. A. BARELLI & CO.

BRIQUETS A FRICTIONS—25 grosses, à vendre par 19 mars G. N. MOUSON, 11, rue du Canal.

PORC—500 barils Porc mess, M. O. et prime, à vendre par JOS. LANDIS & Co, 19 mars 14, Poydras.

WHISKEY—300 barils rectifié, en magasin et à vendre par JOS. LANDIS & Co, 19 mars 14, Poydras.

BILLETS du Kentucky, Indiana et Illinois, à vendre par 19 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

CAFE HAVANE—600 sacs en débarquement de la goëlette Elizabeth, à vendre par JAS. B. FIELD, 19 mars 73, rue Bienville.

FROMAGE, BEURRE—100 frequins beurre Goshen; 50 caisses fromage do; 50 barils do do, en débarquement du paquebot Oconee. JAS. B. FIELD, 73, Bienville. 19m

CONFITURES de la Havane—Quelques barils et caisses, à vendre par W. F. VIGERS & Co. 19 mars 30, rue Bienville.

MAQUEREAUX—100 barils no. 3, récemment reçus par le navire Ferax, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine de New Bedford et Nantucket, à vendre en magasin par 19mars DAVIS & HOBART, 18 rue Douane.

TRAITES sur New York et Philadelphie, espèces et billets de la Banque des Etats Unis, à vendre par 19mars ANDREW & BARKER, 69 1-2 Commune.

TOILE DU PAYS—21 caisses toile à draps 36 pouces, en débarquement du Huntsville, à vendre par 19mars R. D. BLOSSMAN, 30 Bienville.

RIZ—100 tierçons en débarquement de la goëlette Emeline, à vendre par WOOD & SIMMONS, 19mars 80 Magasins.

BŒUF MESS—16 barils belle qualité, en débarquement du steamer Pawnee, à vendre par 19mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

FROMENT—50 barils en débarquement du bateau à vapeur George Collier, à vendre par 19 mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

AMANDES, NOISETTES &c.—10 fûts amandes; 20 do noisettes; 10 do choix; 30 caisses macaroni, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane. 19mars

CLOUS—1000 barillets clous de Boston en débarquement et en magasin, à vendre par 19 mars J. B. FIELD, 73, rue Bienville

FARINE—720 barils étampes Pease, en débarquement du chaland à vendre par G. DORSEY, 19 m 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY—150 barils étampes Pullant en débarquement à vendre par G. DORSEY, 19 m 44, Nouvelle Levée.

SACS DE PITRE d'une forte contenance, à vendre en magasin pour clore une consignation par 19 m J. D. DENEGRE, 16, Douane.

WAGGONS—waggons pour chevaux et bœufs, des manufactures de Philadelphie, à vendre en magasin pour clore une consignation par J. D. DENEGRE, 19 m 16, Douane.

ROUES DE CHARETTES à bœufs de toutes grandeurs à vendre par J. D. DENEGRE, 19 m 16, Douane.

JAMBONS &c.—8 futailles Jambons, plats-côtés et épaules par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 19 m 30, Gravier.

TOILE D'IRLANDE—Pièces et demi pièces, 4/4, à vendre par WM. FREIN, 56 Douane. 19 mars

PANTALONS—Etoffes variées 5/4, 7/8 et 4/4 pour pantalons, à vendre par WM. FREIN, 19m 56, Douane.

MOUCHOIRS—A grand ourlets, brodés et garnis de dentelles, 5/8 et 3/4, à vendre par W. FREIN, 19m 57, Douane

CAFE DE RIO—2,000 sacs belle qualité, importé directement et à vendre par STETSON & AVERY, 19 mars 88, rue Gravier.

RIZ—50 tierçons et 20 demi tierçons première qualité, à vendre par STETSON & AVERY, 19 mars 88, rue Gravier.

RIZ—50 futailles riz de la Caroline, en déchargement du brick Ajax, à vendre par J. A. BARELLI & CO, 19 mars 51, rue de la Commune.

RUM—40 barils et 20 boucauts, à vendre par J. A. BARELLI & CO., 19 mars 51, rue de la Commune.

GRAINE DE LIN—5 barriques et 10 barils, à vendre par G. N. MOUSON, 19 mars 11, rue du Canal.

CAFÉ—300 sacs café vert de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 19 m 32, Vieille Levée.

CIGARRES DE LA HAVANE—Un assortiment complet des meilleures qualités à vendre au magasin par 19 m J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

AMIDON—10 barils de qualité supérieure de la Havane à vendre en magasin, par J. ROBERT & Co., 19 m 47, rue Bienville.

SAVON ET HUILE—2000 caisses savon extra no. 1 et no. 2 de marques James Gould, J. H. Morton, Jackson & Trowbridge, Geo. Jackson, G. A. Meacham & T Lynch; 8 futailles huile de baleine pressée en hiver, à vendre par 19mars DAVIS & HOBART, 18 Douane.

TOILES A DRAPS ET A CHEMISES—100 balles et caisses toiles à draps et chemises blanches et écrues à vendre en magasin par JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 19mars

SPIRITUEUX—150 barils genièvre de New-York; 100 do brandy, 1ère. preuve; 100 do. Gin; 100 do. Rhum (imitation); [illegible] et Ame. preuves; 50 de rum de Nardy 50 de alcohol; en débarquement et à vendre par J. B. FIELD, 73, Bienville. 19 mars

VERRES A VITRES ET MASTIC—800 caisses verres à vitres qualités et grandeurs assorties des fabriques de Boston, Waterford, Baltimore et Pittsburg; 10 barils mastic de vessie, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 19 mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

INDIGO—12 surons bel indigo de la Côte Ferme, importé directement de Porto Cabello, par JARVIS & ANDREWS, 19 mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

PARFUMERIES & PAPIER—2 caisses parfumeries, [illegible] ... par BLANCHARD, EIMER & CO. 19 mars 26, rue Bienville.

[illegible] ... JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas.

UN jeune homme désire trouver une place comme instituteur en ville, soit à la campagne. Elle est capable d'enseigner l'enseignement des langues française [illegible] ... Les meilleurs renseignements pourront être donnés. S'adresser à M. H. Lockett, rue du Camp près la rue Julia ou au no. 13, Exchange place. 19 mars—1f

Bureau de la Presse à coton à vapeur de la Levée, Nlle. Orléans, 17 mars 1840.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi soir, 21 courant, pour la fourniture journalière de 80 à 100 pains, de seconde qualité, du poids requis par les réglemens de la ville, payables à la fin de chaque mois.
Par ordre de la direction,
19mars D. S. GUEX, secrétaire.

AVIS—Les contribuables du second district de la Paroisse d'Orléans, compris dans les limites des rues d'Orléans, Esplanade, Levée, et jusqu'à la rue Claiborne, faubourg Tremé, sont prévenus que le tableau des Taxes d'Etat et de Paroisse sur leur propriétés et esclaves, pour l'année 1840, sera déposé chez J. M. Grass, rue Dumaine, No. 243, pendant dix jours, conformément à la loi.
J. M. GRASS,
G. CORREJOLLES, } Assesseurs
19 mars—8 CHS. BELLOT,

LES soussignés préviennent le public qu'ils ont dissous d'un commun accord, depuis le 2 mars 1840, leur société sous la raison Bonnin et Pelanne et que M. Raymond Pelanne demeure seul chargé de la liquidation des affaires de ladite société. En conséquence ils prient les personnes qui pourraient leur devoir à se libérer au plus tôt; ils prient également les personnes qui auraient des réclamations à faire à se présenter pour être payées immédiatement. La maison continuera les affaires sous la raison de
PELANNE FRERES,
19mars—3 rue St. Philippe près Levée.

ETAT DE LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—No. 12,520.—Gudge Garcias vs. ses créanciers—Présent l'hon. Charles Maurian, Juge, 4 mars 1840. Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable s'assemblent en pleine cour, le vendredi 27 courant, pour là étant, délibérer leurs causes s'ils en ont, pourquoi il ne serait pas déchargé; et en même temps que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.
11 mars—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans—No. 12,567—La Banque des Citoyens et autres *contre* Jean Materre, pour une cession forcée—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—18 mars 1840—Qu'il soit lancé un ordre général de séquestre dans cette affaire; qu'une assemblée des créanciers de J. Materre ait lieu dans l'office de A. Mazureau, notaire public, le mardi 21ème. jour d'avril 1840, pour là étant nommer un ou plusieurs syndics pour administrer les propriétés du défendeur; et qu'en même temps toutes actions contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées. Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 18 mars 1840.
19 mars—5 ARMAND PITOT, greffier.

COUR DE COMMERCE—D. T. Waldon vs. John Caldwell.—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu sur les lieux samedi 21 courant, à 10 heures du matin.

Le contenu du magasin No. 63, rue de la Nouvelle Levée, et immédiatement après le contenu du magasin No. 68 rue du Commerce, ensemble le bail desdits magasins saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. C. F. HOZEY,
19 mars Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—John S. Hurst contre Mondelli & Reynolds—No. 16330—Vente par le Shérif—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique près de l'Hôpital de Marine, dans la ville de McDonough, paroisse de Jefferson, lundi le 30 mars prochain, à dix heures A. M.:

Une certaine quantité de briques qui se trouvent auprès dudit Hôpital.
Conditions de la vente—comptant.
19mars MANUEL J. GARCIA, shérif.

VENTE PAR LE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour du Premier District—Benjamin Levy, contre James Walsh et E W Sewell—No. 18126.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, mardi, le 21 avril prochain, à une heure du relevée:

UN CERTAIN LOT OU MORCEAU DE TERRE, situé dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du Mississipi à environ quatre milles au-dessus de la Nouvelle Orléans, borné d'un côté par la propriété du feu Charles F. Vesinnet et de l'autre côté par l'habitation de Louis C. Delery; ledit lot ou morceau de terre mesurant deux arpents de face au chemin Public sur le bord du fleuve, sur cinq arpents de profondeur, courant dans une direction parallèle à la ligne du Chemin la plus éloignée du fleuve de tout formant un parallélogram rectangle. Aussi
TOUTE LA TERRE
se trouvant entre ledit chemin public et le bord du fleuve non compris dans la description de la propriété et avec le droit de Batture déjà formée ou qui se formera, ainsi que les bâtisses &c.
Conditions de la vente—Comptant.
19m M. J. GARCIA, Shérif.

VENTE PAR LE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—William Florance contre James Walsh—No. 18,198—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Mardi le 21 avril prochain, à une heure de relevée:

LA MOITIE INDIVISE DE DEUX LOTS DE TERRE,

avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Livaudais dans la paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos. un et deux dans le carré No. quatre, sur le plan original du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire public à la Nouvelle-Orléans, et maintenant celui de Félix Grima, mesurant chaque cinquante pieds face à la rue Rousseau sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No un formé l'encoignure des rues Rousseau et Truième (le tout mesure américaine.)
Conditions de la vente—comptant.
19 mars— MANUEL J. GARCIA, shérif.

SUCCESSION de feue Jesse Brakeman—Vente par le Régister des Testamens—Le mardi, vingt et un Avril 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 11, et signé le 18 mars 1840, dans l'affaire de la succession de feu Jesse Brakeman, il sera offert en vente publique, à l'encan, dans la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue Saint Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les esclaves suivants, savoir:

Jim, nègre âgé d'environ 36 ans
Minerva, négresse âgée d'environ 26 ans, avec ses trois enfans Dave, négrillon d'environ 6 ans, Priscilla, négrillé, d'environ 3 ans, et un enfant à la mamelle.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant L. Hermann, not. pub. 19 mars

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
12 | 34 | 23 | 26 | 58 | 63 | 55 | 11 | 31 | 1 | 60 | 45
[Classe extra 6.]

TIRAGE AUJOURD'HUI à 7 heures à l'Exchange Hotel.
LOTERIE DE LA CLASSE No. 5.

Gros lot	3,000
Un Lot de	3,000
1 lot de	1281
5 lots de	1,000

78 Numéros ballotés—13 sortants.

Billets entiers	$2 50
Moitiés	1 25
Quarts	0 63

☞ Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
19 mars 35, rue du Canal

Tirage Officiel de la Grande Loterie d'Etat, Classe [Classe no. 23.]
69 | 62 | 32 | 16 | 38 | 75 | 37 | 22 | 42 | 23 | 36 | 4.

GROS LOT DE $8,000.
☞ BILLETS SEULEMENT $2 50 ☞

GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE No. 24 pour 1840.
☞ Autorisée par la Législature de l'Etat. ☞
Devant être tirée Jeudi, 19 Mars 1840, à 7 heures p. m. à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.

75 Numéros—12 Sortants.

PROGRAMME:

1 Lot de	$8,000	$8,000
1 "	2,000	2,000
1 "	1,200	1,200
1 "	1,000	1,000
2 "	500	1,000

27,814 Lots, montant à ... $96,663
Billets $2 00—Demi do. $1 00.—Quarts do 50 cts.
Paquets de 26 billets pour $60 00 garantis devoir tirer au moins $24 00.
Paquets de 26 demi billets pour $25 00, garantis devoir tirer au moins $12 00.
Paquets de 26 quarts de billets pour $12 50, garantis devoir tirer au moins $6 00.
Pour paquets ou billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, ou à l'encoignure St-Louis et Chartres. 19 mars

CAFE, CIGARES de la Havane, en lots convenables aux acheteurs, ABRAHAM TRIER, 17 mars 34, Gravier.

TRAITES sur New-York, à 1 jour de vue, JOHN B. LEFRETRE, 17 mars—3f enc. Dauphine et Orleans.

AVIS—Le consignataire de 63 balles de pitre, à ordre, marqué D. B. & co, par le navire Ferax de Boston, est invité à faire connaître sa résidence au commis de Levée. 17m JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

VIN de Malaga et Raisins—1000 caisses raisins en grappes, très frais; 1000 demi caisses do do; 200 caisses figues fraîches; 100 quarts de pipes vin sec, 100 barillets do do; 10 quarts de pipes vin doux; 100 barillets do. à vendre par WM. O. HEWES & Co. 17 mars rue Natchez

P. CHASSING, ingénieur charpentier et mécanicien, récemment arrivé de France où il a construit plusieurs machines et charpentes dans des établissements considérables, appuyé des meilleures recommandations, offre ses services aux habitans, architectes et entrepreneurs qui désireraient l'employer dans leur construction. S'adresser chez LOISON & SILVESTRE. 17mars—3

PANTALONS de lasting à bon marché—Les soussignés viennent de recevoir une caisse de lasting pour pantalons, qu'ils se chargent de confectionner à bon marché et dans le dernier goût.

Ils ont aussi en main un joli assortiment de vêtemens confectionnés, pour l'été, tels que paletots, blouses, habits et redingotes de nankin, toile et [illegible] ... [illegible] ... Vieille Levée et Conti.

☞ MM. BONNA & Co. [illegible] ...

[illegible]

COMPAGNIE DE [illegible] ...

[illegible]

POUR ST. MARTINVILLE, Nouvelle Ibérie et Franklin.—Le paquebot régulier à vapeur ALEX. PORTER, capt. A. M. Ensley, partira pour les ports ci-dessus & les ports intermédiaires, Vendredi 20 courant à midi, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
G. HALL & A. B. BEIN,
19 mars 10, Nouvelle Levée.

POUR UNION, Ecore Fabre, Monroe, Harrisonburg, Ouachita et les ports intermédiaires—Le steamer COLUMBUS, capitaine Rhodes, partira Vendredi, 20 courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO.
18 mars 51, rue des Magasins.

POUR OPELOUSAS—Le steamer CINDERELLA, capitaine Irwin, partira Mercredi, à 10 heures A. M.
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
17 mars

POUR NEW-YORK—Passage seulement—La goëlette ONTARIO, capitaine Vinal, partira le 20 courant. Pour passage, s'adresser à
J. H. BAILEY, 14, Bienville
19 mars

POUR LE HAVRE—Le trois mâts du voilier A. P. FERAX, capitaine Healey, partira très prochainement. Pour passage seulement, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
19 mars

POUR NEW-YORK—Le beau navire O'CONEE, doublé en cuivre, capitaine E. Knight, partira positivement Mercredi prochain, 25 courant, ayant la moitié de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine Knight à bord en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à
19 mars STETSON & AVERY, 88, Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire neuf SUSAN DREW, capitaine Babbidge, partira le 20 courant, et pourra prendre quelques passagers à la chambre, ayant de beaux emménagements. S'adresser à bord en face de la Presse d'en bas, ou à
BLANCHARD, EIMER & CO.,
19 mars 26, rue Bienville.

POUR MARSEILLES.
Le brick COMET, capt. Paxton, à la moitié de son chargement engagé. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,
18 mars 88, Douane.

POUR MOBILE, via le Nouveau Bassin.—La goëlette RODNEY, capt. Bond, partira incessamment, s'adresser à bord ou à
19 mars J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW YORK—demain—La goëlette VENUS, capt. Jawneso, peut encore recevoir 100 à 150 barils. Pour ce fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
18 mars 65, Commune.

DEMANDE A FRETER—D'un batiment du port de 1000 à 1200 barils, pour Boston. S'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
18 mars 65, rue du Commerce

POUR NEW-YORK—La goëlette ELIZA MEZEROLE, capt. Gorson, peut prendre 1000 barils dans sa cale et 200 balles de coton sur le pont. Pour ce fret, ou passage, s'adresser à G. P. POND & Co.
18 mars—☞ 8 Nlle Levée

POUR TAMPICO—La goëlette DORIC, capitaine H. Rantiford, est prête à recevoir sa cargaison et sera expédiée lundi 23 courant. Pour fret et passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Jefferson, ou à
17 mars J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville

POUR LE HAVRE—La barque UNION, capitaine Ryan, partira dans quelques jours. Pour passage, s'adresser à bord, en face la presse de Millaudon, ou à
J. T. LAGUERENNE & Co.,
17 m 57, Tchoupitoulas.

POUR MATAMOROS, premier batiment.—La goëlette CUMANCHE, cap. Dumas, partira immédiatement. Pour fret de quelques barils ou passage, s'adresser à bord, ou à J. T. LAGUERENNE & Co,
17 mars 57, Tchoupitoulas.

POUR LIVERPOOL.
Le navire anglais HENRIETTE, capt. Longford, peut prendre 350 balles de coton. Pour ce fret, s'adresser à REYNOLDS BYRNE & Co.
17 mars—3 59, Canal.

DEMANDE à fréter, d'une goëlette pour Boston. S'adresser à JOHN A. MERRITT & Co.
17 mars 53, Camp

☞ AVIS—Le beau bateau à vapeur SELMA, cap. Blood, partira aujourd'hui, à 2 heures P. M., pour passage, les emménagements étant très beaux, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT,
19 m 53, Camp.

☞ Le paquebot HUNTSVILLE, cap. Eldridge, arrivant de New York, est en déchargement vis-à-vis la Halle aux Légumes. Les consignataires voudront bien se présenter sur la Levée pour recevoir leurs marchandises.
19 m FOSDICK & BROTHERS, 70 Camp

☞ Les consignataires de marchandises marquées et adressées comme suit, arrivées de New-York, par le navire paquebot Huntsville, voudront bien se faire connaître au commis de déchargement sur la Levée ou aux soussignés. John, 2 Aymar, D. J. C. Baca, B & C. V. C. B. & C, S. K. & C, C. R. G. P. [P] 4 caisses, P. & Co., 1 c., Martin Co. 1 c, W DIX, 1 caisse, C. L. S. 3 caisses.
19 m FOSDICK & BROTHERS, 70 Camp.

☞ Le navire à vapeur GREAT WESTERN, capitaine Hoskin, partira de New York, dans le courant de cette année, aux époques suivantes: 19 mars, 9 mai, 1er juillet, 19 août, 10 octobre, et 8 décembre. Pour passage, s'adresser à
5 m—1m RICHD. IRVIN, 98, Front st. New-York.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS
Jeudi, 19 mars,
2ème. Représentation de
MR. ALEXANDRE,
Artiste dramatique, auteur d'un genre de spectacle entièrement nouveau qui lui a valu une si grande célébrité dans toute l'Europe, et engagé seulement pour quatre représentations.

2 me. Représentation de
LES RUSES DE NICOLAS,
Pièce en 1 acte, de M. Alexandre et dans laquelle il remplira tous les rôles.
Précédé par la 2ème reprise de:
MARIE,
ou
LES TROIS EPOQUES DE LA VIE D'UNE FEMME,
Comédie en 3 actes et en prose, par Mme Ancelot.
Ordre du Spectacle:
1o.-Marie—2o. Les Ruses de Nicolas.
☞ Le spectacle commencera 6 1/2 heures précises ☞

SALLE DE LA MARINE.
BAL DE LA ST. JOSEPH.

LES souscripteurs au Bal de la St. Joseph sont prévenus qu'ils trouveront leurs billets au bureau, le soir du bal.
19 mars

DAGUEREOTYPE.
SECONDE SEANCE JEUDI PROCHAIN, 19 MARS.

M. J. LION, peintre et lithographe, rue Royale, No 100, a la demande de tous ses amis et connaissances, a l'honneur d'annoncer au public que JEUDI prochain, 19 mars, à onze heures précises, il donnera dans la salle du Musée St. Charles, vis à vis l'Hôtel St. Charles, une seconde séance publique dans laquelle il exposera tous les desseins des monuments, ainsi que des points de vue les plus remarquables de la Nouvelle Orléans, tels que: la Cathédrale, la Bourse, l'Hôtel St. Charles, la rue Royale, l'Hôtel de Ville, &c. &c. faits par le moyen du daguerreotype, et qu'il fera devant tout le monde, pendant la séance, une épreuve qui sera tirée en loterie par autant de numéros que de personnes présentes.

Le prix des billets de la loterie est de $1 ils seront de livres en entrant.
MR. LION donnera à la demande des personnes, des séances particulières chez lui, ou dans les familles.
17 mars—1

TIVOLI LOUISIANAIS—
Situé sur le chemin du Bayou.
Institué et dirigé par MM. COBINI & ARDOIN.

A DATER de Dimanche prochain, 22 courant, un restaurant bien approvisionné sera ouvert.
Indépendamment une table d'hôte sera servie tous les jours, à trois heures précises, à une piastre par personne. On trouvera toute espèce de rafraîchissemens, tels que glaces, sorbets, crêmes, etc. etc. 17 mars

LE Bureau de Souscription au TIVOLI LOUISIANAIS tenu par Mr. Cours sur le Chemin du Bayou, est ouvert rue d'Orléans, en face le Théatre, où l'on peut souscrire depuis le matin jusqu'au soir.
Le prix de souscription est,
Pour 4 Bals de ... $8 00
Chaque cavalier a droit de conduire 3 dames.

Il est inutile de répéter que tous les genres d'agrément qui s'y trouvent réunis, contribueront sans doute puissamment aux agrémens de ces Bals Champêtres.
Le Grand Orchestre sera dirigé par Mr. COBINI.
22 fev—30

BALS.
SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura
DES BALS PARES ET MASQUES,
Jeudi et Samedi de chaque semaine,
PRIX d'entrée:— Cavaliers ... $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
11 mars A. MITAUD.

Salle de la Marine, entre les deux marchés.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Tous les Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX D'ENTREE:
Cavaliers ... $1 50.
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer les cannes, manteaux, armes, &c.
Il y a dans la salle du bal une bonne buvette et un excellent restaurant. 27 d

VINS ET LIQUEURS, &c.—200 caisses vins vieux, Chateau Lafitte et Chateau Margaux; 300 caisses de 12 demi bouteilles vins fins des meilleurs crûs; 200 do de 12 bouteilles do; 500 do vin rouge ordinaire; 50 caisses kirsch de la Forêt noire, qualité supérieure; 300 paniers de Champagne supérieure; 35 balles clous de girofle de Bourbon; 40 caisses liqueurs fines de Bordeaux assorties; 1000 paniers anisette supérieure de Bordeaux; 4000 sangsues, en magasin, d'importation récente et à vendre à de bas prix par
10mars BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville.

MARCHANDISES SECHES—Indiennes bleues, américaines; coutils coton américain; étoffes rayées à pantalons; cotonnade de printemps; indiennes françaises, jeune rouge et bleu, pour meubles; mousselines suisses; rideaux brodés en mousseline; cols en satin et crin; couvertures françaises à points; en magasin et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville. 19mars

CONSERVES ALIMENTAIRES DE J. COLIN, Nantes—150 caisses sardines à l'huile en boîtes, 1/2 et 1/4 boîtes;
10 do do au beurre do do do;
60 do fruits assortis au jus,
50 do fraises au jus; 30 do petits pois;
10 do truffes; 3 do juliennes;
12 do haricots verts; 8 do cèpes à l'huile;
8 do fèves conservées;
10 do pâtés et gibiers truffés;
20 do jus de fruits; 1 do sauce de tomates;
15 do champignons au naturel;
Reçus par le navire Zampa et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & CO.
19 mars 26, rue Bienville.

LIBRAIRIE—Histoire Universelle, Aventures de Michael Armstrong, les ouvrages de Mme. Trollope, Nouveautés et livres de fonds à vendre par
19 m W. McKEAN, Camp et Commune.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—100 pièces toile du Kentucky, 30 rouleaux corde, à vendre par FORSTALL, ROMAN & Co.
18 mars—6 8, Front Levée.

COUTIL A CORSET—Quelques pièces de cet article reçues et à vendre par les soussignés.
E. LEFEBVRE & FRERE,
10 mars Encoignure des rues de Chartres et Conti

EN débarquement du navire Genevieve et à vendre par les soussignés:
12 caisses contenant 600 fromages tête de mort.
A. CAPDEVIELLE & Co.,
16 mars 19, rue Toulouse.

MADAME VEUVE A. M. FRANCOIS ayant cédé son établissement des Restaurant, no 119 rue de Chartres, le 15 de ce mois de mars, prie les personnes qui ont des comptes jusqu'au 1er avril, jour, à régler avec elle de vouloir bien s'adresser au no 100 rue Condé entre Ursulines et Hôpital, avant le 29 du mars, époque de son départ de cette ville.
18mars—3 Ve A. M. FRANCOIS

UN jeune homme, qui possède les langues française et anglaise, désire trouver un emploi quelconque, soit dans une maison de commerce ou dans un magasin. S'adresser rue de la Douane, No. 121 à M. Royer. 17 mars—3

REÇU par le navire Zombly, de Bordeaux, et à vendre ... [illegible] ...
S. CAMBAREL & Co.
No. 71, Vieille Levée.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Syndic.
Vêtemens confectionnés, Bottes, Souliers, Chapeaux, &c
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu, lundi 30 mars à 10 heures A. M. dans le magasin, rue Nlle. Levée, no. 14, d'ordre des syndics provisoires du John Murphy et pour le bénéfice de ses créanciers,
Le fonds de magasin dudit insolvable, consistant en un beau choix de vêtemens confectionnés, bottes, souliers, chapeaux, &c. &c. ensemble les étagères et comptoirs du magasin.
Conditions: à la vente. 10 mars

PAR L. A. GARIDEL.
SAMEDI 21 du courant, il sera vendu, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis:
Robert alias Bob, griffe âgé d'environ 28 ans, excellent cuisinier, domestique de confiance.
Thomas, mulâtre créole, âgé d'environ 18 ans, domestique de maison, d'une grande intelligence, parlant français, anglais et espagnol.
Ces deux domestiques ayant appartenu à l'Hôtel des Etrangers sont garantis des vices et maladies prévus par la loi, et ne sont vendus que pour opérer un règlement entre les intéressés.
Conditions, comptant. 18 mars

PAR A. L. FERNET,
21, rue Conti.
IL sera vendu jeudi prochain, 19 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank, si on n'en a point disposé en vente particulière:
L'esclave MERANTE, âgée d'environ 33 ans, acclimatée, résidant en cette ville depuis environ 11 ans; parlant anglais et français. Elle est bonne cuisinière, excellente blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, douée des meilleures dispositions et entièrement garantie des maladies et vices prévus par la loi. Elle sera vendue avec son fils âgé de 9 ans, intelligent et actif.
Conditions: Moitié comptant, la balance à 6 mois en billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothéqué jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant H. Davis, notaire public, aux frais de l'acheteur. 17mars

PAR VINCENT, VIGNIE ET DE FERIET.
IL sera vendu le jeudi 19 courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Moreau et Champs-Elysées, le Jeu connu sous le nom de chevaux de bois et voitures tournans, aussi un orgue. L'acquéreur aura le privilège de garder pour 6 mois l'emplacement où se trouve ce jeu, à raison de $6 par mois. Ce jeu peut être démonté à volonté pour celui qui voudrait l'enlever.
Conditions—comptant. 17mars—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu jeudi, 19 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, un terrain situé au faubourg Tremé, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Conti, entre celles Robertson et Villeré, sur 105 pieds de profondeur, les banquettes sont faites et le terrain est bien remblayé.
Conditions—au moment de la vente.
Les actes de ventes seront passés pardevant M. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17mars—3

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Vente de propriétés et actions.
IL sera vendu samedi 21 mars 1840, à midi, à la Bourse de la Cité (Salle des bains) rue St. Louis,
Les propriétés et actions ci-après décrits, lesquels seront vendus par ilets ou terrains à la convenance des acquéreurs.
9 actions de la presse à coton de la Levée, payés en plein, 4 desdits terrains à $500, chaque et 5 actions de $250 chaque.
Conditions: 6 mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur et les certificats d'actions, resteront en dépôt pour garantir le paiement desdits billets.
Deux ilets de terre situés au faubourg Washington de la division de *la Course*, désignés par les Nos 3 et 4. Ces deux ilets sont à 300 pieds du fleuve.
Deux terrains situés au faubourg Washington face à la Levée de la division de *La Course* désignés par les Nos. 1 et 6 de l'ilet No. 2, et mesurant chacun 45 pieds de face sur 173 et 200 pieds de profondeur
Quatre ilets de terre situés au faubourg Washington division de la terre Pandelly et faisant face au *chemin de fer du Golfe du Mexique ou rue des Bons-enfants.*
Trente-cinq ilets de terre situés au faubourg Washington de la division des terres de la *Course* et *Pandelly*. Ces terres sont très élevées et avantageusement situées pour établir des jardins, vacheries, maison de plaisance et chantiers.
Douze terrains situés au faubourg Clouet et faisant face à la rue de Craps, entre les rues Elmire et Désirée et faisant partie des ilets compris entre lesdites rues et les rues Grands Hommes et Amour. Chacun desdits terrains mesure 30 pieds de face sur des profondeurs de 106 à 107 pieds.
Le tout conformément aux plans dressés par L. Surgi et Depouilly et qui sont exposés à la Bourse.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement des billets aux échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an.
Les actes de vente pardevant Carlisle Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 17 mars

AVIS.
CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE-ORLEANS A CAROLLTON
Pendant la durée des courses les chars partiront comme suit

DE CAROLLTON.		DE LA NELLE.-ORLEANS	
A 6 heures A. M		A 7 heures A. M	
8	"	9	"
9	"	10	"
10	"	11	"
10½	"	11½	"
11	"	12	"
11½	"	12½	"
12½	P. M	1	"
1	"	2	"
2	"	3	"
3	"	4	"
3½	"	4½	"
4	"	5	"
5	"	6	"
6	"	7	"
7	"	8	"
8	"	9	"

Pour les chars à cheval &c., les conditions restent les mêmes que par le passé.
Nouvelle-Orléans, 16 mars 1840.
JOHN HAMPSON,
Ing. en chef du ch. à coulisses de la N. O. et C.
16 mars—6

LOTERIE DE DEUX MILLIONS.
Tous les gros lots gagnants sont encore dans la roue.
A L'AVENIR les tirages auront lieu chaque jour à 11 heures du matin, dans la rotonde de l'hôtel Saint Charles.
Les billets resteront peu de temps encore au prix de $20. On peut toujours se procurer des billets qui seront garantis n'avoir pas été tirés, soit, avant, soit après les heures du tirage, chez les directeurs et propriétaires
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
5 mars encoignure Canal et St. Charles

MONTRES—LOUIS MUH donne avis à ses amis et au public, qu'il vient de recevoir des montres patentées de chasse et à double fond, montées en pierres et balanciers, chronomètre. Aussi quelques bonnes montres avec boîtes anglais. Il les offre à des prix modérés au no. 31, rue de Chartres. 10mars

AU BON JARDINIER.—J. C. GALLAY, Md. grainier, fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, entre St. Philippe et Ursulines, à la Nouvelle-Orléans, prévient les habitans, les propriétaires de jardins, et les jardiniers en général, qu'il vient de recevoir par la circulation, un bon assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. Breck, horticulteur, près Paris, élève du jardin du roi, au jardinier botaniste voyageur du gouvernement.
C'est à ce titre qu'il se recommande pour les soins qu'il donne à ses produits. Le sieur Gallay vient aussi de recevoir du même, 200 plants de vignes en 17 variétés; le tout à vendre à des prix modérés. Le susnommé espère que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance n'auront pas lieu de se plaindre. 3 mars—1m

AVIS—AUX AMATEURS DES BALS DE CARNAVAL—On trouvera chez le soussigné un grand assortiment de coiffures diverses, faux favoris, barbes complètes, moustaches, mouches, impériales, &c. &c. Le tout perfectionné au genre moderne; ce même établissement offre tous les avantages possibles pour ce qui est de la fraîcheur et du bon goût des effets qu'il contient.
THEO. GUEDON,
Nouvelle maison Parisienne, rue de Chartres,
25 fev—☞ No. 150 vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, l'envoi de MM. Simon Reynbende & Sons Schiedam—200 pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue du bateau à vapeur, qu'il offre à vendre sur la Levée par parties convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 1/2 sur 1/2; le carré de 1/2 à 2 pouces; du rond de 1/2 à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par parties à leur gré à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

LETTRES DE CHANGE sur New York, de un à soixante jours de vue, à vendre par
EDMUND AUSTIN & J. LEDGE,
12 m—6 90, rue Gravier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 7 Mars 1840.
DES soumissions cachetées seront reçues au bureau du caissier, jusqu'au 20 mars courant pour la fourniture de 500,000 pieds de bois de charpente en cyprès ou en pin. 500,000 Briques même dimension.
2,000 Barils de Chaux.
Le tout devant être de la meilleure qualité.
Par ordre de la Direction
9 mars—jusqu'au 20 L. BERNARD, caissier.

A LOUER.
UNE MAISON dans la rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, composée de 8 chambres, une grande cour, écurie, &c. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
19 mars—12f3ps. 73, rue du Camp.

A LOUER—Cette belle maison en briques à 2 étages, avec cuisine, écuries, remise, &c. Le tout en briques, recouvert en ardoises, située dans la rue du Camp, entre Julie et St.-Joseph, sous le No. 256.
Le jardin est planté d'arbres fruitiers et selon les apparences, donnera une belle récolte. S'adresser sur les lieux.
17 m—7

MAISON A VENDRE—Une petite MAISON rue Bourgogne, No. 329, entre Hôpital et Ursulines. On accordera des conditions avantageuses. S'adresser à B. DE SANTOS,
Rue Remparts, entre Dumaine et Saint Philippe.
17 mars—6,3ps

MODES DE PRINTEMPS.

MME. JONO, rue Royale, No. 170, entre Toulouse et St. Pierre, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a maintenant en vente, un assortiment très varié de modes, telles que chapeaux très riches pour dames et enfants, jaconats français, dentelle, rubans et tout ce qui concerne les modes et aux plus bas prix. 16 mars—5

MADEMOISELLE CREVON, marchande de nouveautés, rue Bourbon, encoignure Ste. Anne, informe respectueusement les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment de fort jolis chapeaux de paille d'Italie et autres, pour la nouvelle saison. Elle offre à vendre à bas prix un choix de modes et nouveautés, soit en gros ou en détail.
14mars—10j

MODES DE PRINTEMPS.
Mme. MACE
Rue de Chartres Enc. Toulouse
A L'honneur de prévenir les dames qu'elle a maintenant en vente, un assortiment très varié de modes, comprenant tous les genres de coiffures de saison pour dames et enfans, prix modéré. 18 m—4

GUARDIA DI JACKSON.
La compagnia si riunirà sulla piazza Congo, domenica 22 del corrente, alle ore 8 di mattina per gli esercizi a fuoco. Tenuta d'estate.
Per ordine del capitano
C. BASSOTI
19 mars Foriere.

JEUNE GARDE A CHEVAL.
La compagnie montera à cheval dimanche prochain 22 courant, à 10 heures du matin, et se réunira sur la place de Cirque pour manœuvres et exercices. Tenue de police et pantalon blanc.
Par ordre du capitaine
C. BACON,
19mars Md. des logis chef par interim

A VENDRE.
Une paire de PONEYS, pour barrouche; ces deux chevaux sont dans cette ville depuis deux ans, bons trotteurs, et ne sont vendus que parce que le propriétaire n'a plus besoin de ces chevaux. On donnera du tems, pour de bon papier. S'adresser à la librairie de [illegible] ... 19 mars—[illegible]

UN jeune homme ... [illegible] ...

UN [illegible] demande de suite, à louer un nègre de 12 à 16 ans pour être employé au nettoyage et commissions d'un magasin de dry goods. S'adresser No. 62, rue de Chartres, encoignure Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

☞ On trouvera sur la quatrième page de cette feuille un grand nombre d'avis d'encan et judiciaires.

PAR DUTILLET & GUINAULT.
IL sera vendu lundi prochain, 23 courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Philippe et Royale:
Le fonds d'un magasin de grocerie, consistant en liqueurs assorties, eau de vie, vins, chandelles, savon, café, &c. &c.
Conditions—Comptant. 10 mars—4f

PAR THOS. J. SPEAR.
VENTE positive, au pied de la rue Elmire, près du moulin à scie, 3eme Municipalité—Il sera vendu, aujourd'hui, 19 mars, à 4 heures,
50,000 pieds de bois de Cyprès, en morceaux de 20, 30 et 50 pieds de long. 19 mars—1

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:
4 balles contenant 12 caisses de toile d'Irlande, en pièces et demi pièces, importée et avariée à bord du navire St. Lawrence, capitaine Brown, venant de Liverpool.
Conditions—comptant. 10mars

PAR J. A. BEARD.
Carreaux à paver.
IL sera vendu à l'encan, jeudi, 19 courant, à 4 heures et demie p. m., vis à vis la rue St. Pierre, sur la Levée,
7,000 carreaux à paver.
Conditions, comptant. 19 mars

PAR J. A. BEARD.
Vente d'objets de Sellerie avariés, pour compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu à l'encan, samedi, 21 du courant, à 10 heures du matin, dans le magasin no. 25, rue de la Douane, un lot d'objets de Sellerie, endommagés dans l'incendie de la rue de Chartres.
19 mars—3

PAR J. A. BEARD.
Pour compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 20 courant, à 4 heures et demie p. m. dans les magasins d'inspection de Bozant, Nouvelle Levée,
250 barils Bœuf,
vendus pour compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 19 mars—2

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu mercredi, 1er. Avril, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale,
1o. La Maison à deux étages et le lot de terre situés à l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Robin, ayant 30 pieds de face à la rue Nlle. Levée, sur 105 pieds de profondeur, et face à la rue Robin.
2o. Le lot contigu ayant 30 pieds de face à la rue Nouvelle Levée, sur 105 de profondeur.
3o. Le lot contigu au no. 2, ayant 30 pieds face à la rue Nouvelle Levée, sur 105 pieds de profondeur.
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et un intérêt de 7 pour cent l'an.
Actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 mars

SUCCESSION DE P. A. LAMBERT.
PAR M. BARNETT SEN.
IL sera vendu Samedi, 21 Mars 1840, à la Salle des Bains, pour effectuer un partage entre les héritiers de la dite succession, les esclaves suivans:
CELESTE, âgée de 35 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
CLEMENTINE, âgée de 25 ans, bonne cuisinière, bonne repasseuse et blanchisseuse, avec sa fille SOPHIE, âgée de sept ans, très intelligente.
PARIS, âgé de 20 ans, cocher, palfrenier, propre à tout.
Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Les conditions sont comme suit:—1/3 comptant, et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque à l'échéance, les dits billets n'étant pas payés, ils porteront un intérêt de dix pour cent jusqu'au parfait paiement.
Les actes de vente pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 mars—3

PAR P. E. TRICOU.
MARDI, 31 Mars 1840, à midi, il sera vendu, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis,
5 MAGASINS situés rue de la Levée entre Toulouse et St.-Louis, faisant face au fleuve, savoir:
1o. Le No. 72 attenant à la propriété de By. Campanel.
Le terrain a 19 pieds 8 pouces de face et court sur une première profondeur de 73 pieds 9 pouces, à ce point le terrain s'élargit de 5 pieds 4 pouces, ce qui lui donne 25 pieds sur une profondeur de 75 pieds 5 pouces faisant ensemble une profondeur totale de 149 pieds et 2 pouces. Il y a sur ce terrain un magasin de 90 pds. de profondeur et un arrière magasin de 40 pieds de profondeur. L'un et l'autre sont bâtis en briques à quatre étages [y compris le rez de chaussée] et couverte en ardoises. Il a entre les deux magasins une cour de 19 pieds 2 pouces, avec des latrines et un hydrant robinet donnant l'eau du fleuve.
2o. Le No. 73, attenant au précédent.
Le terrain a 19 pieds 8 pouces de face sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces. Les bâtisses et les installations sont les mêmes que celles du No. 72.
3o. Le No. 75 attenant au précédent.
Le terrain a les mêmes dimensions que le No. 73. Les bâtisses et les installations sont aussi les mêmes.
4o. Le No. 75 attenant au précédent.
Le terrain a 19 pieds 8 pouces de face et court ainsi sur une première profondeur de 96 pieds 4 pouces, à ce point, il s'élargit jusqu'à 25 pieds 7 pouces sur une profondeur de 25 pieds 11 pouces, faisant ensemble une profondeur totale de 149 pieds 2 pouces. Les bâtisses et les installations sont les mêmes que celles de chacun des 3 Nos. précédents.
5o. Le No. 76, attenant d'un côté au No. 75 et de l'autre à la propriété de M. de Pontalba. Le terrain a 32 pieds de face sur une profondeur de 63 pieds 11 1-2 pouces; laquelle surface est entièrement couverte par le magasin qui est bâti en briques à 4 étages avec les quatre autres magasins, et est couvert aussi en ardoises; il est installé de manière à pouvoir être commodément partagé en deux locations, ayant deux chemins et deux escaliers—A la suite de ce terrain, il y a de plus du côté du No. 75, une seconde profondeur de 32 pieds 4 pouces sur une largeur de 6 pieds, qui sert de cour à ce magasin et sur laquelle il y a latrines et hydrant comme dans les cours des autres magasins.
Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque sur l'objet.
L'acquéreur aura le privilège d'escompter en tout ou en partie à raison de 10 pour cent par an.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, devant C. Pollock, not. pub.
Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente. 19 mars—4—23,26,30

PAR JOSEPH A. BEARD.
Vente de nègres de prix, positive et sans réserve.
IL sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, vendredi, 20 courant, 10 heures et demie, A. M, des esclaves de prix, savoir:

Abraham,	âgé de 17 ans,	nègre de champ,
Sarah,	" 23 "	et son enfant, négresse do,
Ned,	" 27 "	nègre de champ, charron,
Eliza,	" 27 "	négresse champ et ses fils, George, do 4 ans,
Maria,	" 16 "	négresse de champ,
Mary,	" 16 "	do do et enfant
Charles,	" 17 "	mulâtre de champs,
Jim,	" 19 "	do do
Olly,	" 16 "	do do
Fanny,	" 16 "	do do
Anderson,	" 16 "	do do
Bill,	" 17 "	do do
Nicey,	" 26 "	cuisinière, blanchisseuse do
Mahaley	" 17 "	do do
Sam,	" 22 "	do do
Kesiah,	" 20 "	femme de Sam, avec ses deux enfans Nelson et Kate.
Esau,	" 15 "	nègre aux champs.

Actes de vente par devant J. B. Marks notaire, aux frais des acquéreurs.
Conditions: comptant. 19m—2

PAR FERNANDEZ & WHITING.
JEUDI prochain, 19 du courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, rue Toulouse, no. 18, entre Levée et Chartres, il sera vendu pour cause de départ.
2 belles machines électriques et quantité d'accessoires.
1 grande pile galvanique de forts aimants.
1 tour en fer avec des outils,
60 caisses fruits à l'eau de vie, liqueurs assorties et cerises.
Un assortiment de beaux tableaux encadrés,
1 lot de papier à dessein,
Filets de chasse et de pêche, fusils &c et un grand assortiment d'autres objets de ce genre.
Conditions: à la vente. 17 mars

PAR DUTILLET & GUINAULT.
IL sera vendu jeudi prochain, 19 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, Salle des Bains rue St. Louis,
Marianne négresse âgée de 16 ans, depuis 11 ans dans le pays, un peu blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, sachant un peu faire la cuisine: s'étant absentée quelques fois, mais n'ayant jamais resté plus de deux jours dehors, s'étant rendu d'elle même.
Peter nègre âgé d'environ 40 ans, depuis environ 12 ans dans le pays, très bon domestique de maison, cocher et peintre, barbouilleur, un peu adonné à la boisson.
Friendship, négresse africaine d'environ 45 ans, depuis longtemps dans le pays, ayant été bonne cuisinière et marchande, attaquée des douleurs aux bras et aux jambes, bonne gardienne d'enfants.
Conditions comptant. 17 mars

PAR THOS. J. SPEAR.
VENTE des beaux meubles, manufacturés à New-York aux magasins Nos. 89 et 91, rue Royale, Jeudi, 19 mars, à 10 heures du matin:
Cette vente est digne d'attirer l'attention, des habitans et les personnes qui tiennent maison; l'assortiment est très grand et se compose des meubles les plus élégans qui aient encore été offerts au public. La manufacture dont ils sortent est renommée pour le choix et la qualité des matériaux qu'elle emploie; pour le fini du travail.
On peut voir les meubles aux magasins dans la journée de Mercredi et s'y procurer des catalogues. Les articles achetés pour expédition seront emballés à peu de frais pour les acquéreurs. 18 mars—2

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, Samedi, 21 courant, à 10 heures A. M., rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée,
701 Caisses Harengs No. 1 et 2. 18 mars—4

EXTRAIT COMPOSE DE SALSEPAREILLE ET DE BAUME DE COPAHU.
Par Thorn.
Et approuvé par la Faculté de Médecine.
REMEDE positif et infaillible pour Gonorrhée, Rétrecissement de l'Urètre, Douleurs du dos et des reins, Pollutions nocturnes, Eruptions syphilitiques, &c. &c.
En offrant ce remède au public le propriétaire se réfèrera aux nombreuses recommandations qu'il a reçues des principales facultés médicales de l'Europe. Le Baume de Copahu a perdu beaucoup de son crédit par son goût désagréable et les inconvéniens attachés à son emploi. ... [illegible] ... Il est préparé par ... [illegible] ... Toulouse, dont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans sont ... [illegible] ...
15 jan—1m [illegible]